

# La DSI de l'État promeut son forum sur le logiciel libre

Après l'[édition 2016 du socle interministériel des logiciels libres](#) (SILL), fruit de la [circulaire Ayrault](#) de septembre 2012, la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (**Dinsic**) promeut son forum public de discussion sur l'usage et le support du libre dans l'administration. Lancé discrètement fin janvier, officialisé depuis, le [forum logiciel libre et secteur public](#) vise à faciliter les échanges entre utilisateurs et contributeurs du libre dans l'administration, développeurs et communautés Open Source, éditeurs et sociétés de services.

C'est un « *espace de dialogue, de partage d'expérience et d'initiation de collaborations concrètes* » pour « *renforcer la capacité d'agir des utilisateurs et contributeurs du libre dans l'administration* », a expliqué Emmanuel Raviart, développeur au sein d'[Etalab](#). [La mission est désormais rattachée à la Dinsic](#), la DSI étendue de l'État qui fait elle-même partie du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (**SGMAP**). « *Cet échange est fondamental, car l'administration utilise une myriade de solutions libres qui touchent toutes les couches du système d'information (bureautique, messagerie, technologies web, bases de données, middleware...)* ». Mais les contacts entre « *l'écosystème Open Source et les services publics* » sont encore insuffisants. Ils doivent être renforcés, notamment sur les aspects support. Un support qui, à l'échelle de ministères, par exemple, « *est assuré par quelques sociétés, détentrices d'un marché spécifique* », qui « *recueillent et traitent les 'tickets' pour l'ensemble des outils* ».

## Un forum, des ateliers et des marchés publics

Les internautes peuvent, après s'être inscrits, déposer des commentaires et proposer des sujets. Parmi les thématiques abordées figurent : les [achats de logiciels](#) par l'État, les [licences](#), la [contribution de l'administration](#) aux logiciels libres, ou encore l'obtention auprès d'une administration de l'[accès à un code source](#). En plus du forum de discussion logiciel libre et secteur public, l'administration proposera des « *ateliers ouverts* » pour « *contribuer au recensement des logiciels libres et à leur évaluation, promouvoir l'interopérabilité des solutions techniques et tester des outils collaboratifs ouverts* ». Un premier atelier se tiendra [le 26 février prochain, à Paris](#), La Mutinerie.

Selon l'administration, « *ce dialogue étendu pourrait inciter les acteurs du libre à mieux se structurer pour répondre à de futurs marchés de support. En écho, le secteur public pourrait se nourrir des remarques de l'écosystème pour optimiser ses futurs marchés, en prenant en compte la diversité de ses acteurs* ».

### **Lire aussi :**

[Henri Verdier, Dinsic : « 8 ou 9 ans pour un grand projet, c'est trop »](#)

[Loi numérique : lanceurs d'alerte protégés et OS Souverain validé](#)